

**MISSION DU SECRETAIRE EXECUTIF DE L'ADEPA EN MAURITANIE
du 23 au 27 août 2015 à Nouakchott (Mauritanie).**

Le Secrétaire exécutif de l'ADEPA a effectué une mission du 23 au 27 août 2015 à Nouakchott (Mauritanie).

Cette mission rentre dans le cadre de l'instruction du « *projet de renforcement de la bonne gouvernance de la pêche au sein des Organisations Professionnelles de la Pêche Artisanale (OPPA) dans les sept pays membres de la CSRP* » porté par l'ADEPA en partenariat avec CCFD-Terre Solidaire. Ce projet fait suite au projet « *renforcement de la structuration et des capacités d'influence des OPAs des sept pays membres de la CSRP* » qui a pris fin en octobre 2015.

L'objet de cette mission était de reprendre contact avec les différentes parties prenantes du projet en Mauritanie et de réactualiser le contexte de la pêche mauritanienne dans une perspective d'une meilleure prise en compte des évolutions dans le projet en instruction.

Le Secrétaire exécutif de l'ADEPA, en compagnie de l'ONG Mauritanie 2000, membre du Conseil d'Administration de l'ADEPA, a rencontré les Responsables de la FNP, de la FLPA, de l'administration des pêches et de l'Economie Maritime (Directeur Adjoint de la Direction de l'Aménagement et des Ressources Océanographiques), et la Cellule de Coordination du Projet PRAO établie au Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime (MPEM).

La mission a donné lieu à un compte rendu dans lequel sont consignés les aspects importants du contexte de la pêche en Mauritanie. Elle a permis de prendre connaissance de la nouvelle stratégie politique de développement durable de la pêche en Mauritanie.



Photo 1 : le SE de l'ADEPA et le Président de la FNP section Sud



Photo 2 : le SE de l'ADEPA et le Président de la FLPA section Sud